

Saint-Jean-sur-Mayenne. Olivier Barré a officiellement été réélu maire

Ouest-France

Publié le 06/07/2020 à 05h40

Vendredi soir, dans la salle de l'Aquarelle, les 19 personnes fraîchement élues au conseil municipal se sont réunies pour procéder à l'élection du maire. La liste du maire «Notre commune, notre avenir à tous» compte quatorze élus ; la liste «Saint Jean Autrement» de Denis Morvan, quatre élus ; la liste «Saint Jean avec vous» de Virginie Dufrou a obtenu une élue. Le maire sortant, Olivier Barré, a mis en place la séance et a désigné Evelyne Classeau, la doyenne, pour présider et organiser les votes. Deux candidats se sont présentés pour le poste de maire : Olivier Barré et Denis Morvan.

Olivier Barré, 52 ans, artisan poissonnier, a de nouveau été élu avec 14 voix. Denis Morvan a obtenu 4 voix et Virginie Dufrou, une voix. Valérie Bougeant (première adjointe), Thierry Gobbe (second), Elisabeth Robin (troisième), Dominique Sauzeau (quatrième) et Anne Boulain (cinquième) ont chacun été élus adjoints.

« J'ai tout d'abord une pensée pour ma famille qui m'a soutenu et pour les équipes qui se sont investies, a tenu à souligner Olivier Barré. Cette campagne s'est faite dans la dignité et maintenant, je souhaite travailler avec tout le monde. Il faut que nous travaillions autrement dans la continuité. Les résultats font réfléchir. Il faut prendre en considération les critiques et travailler pour tous les Saint-Jeannais ».

Il poursuit : **« La première action forte, ce sera d'interroger tous les habitants de la commune sur l'avenir de la propriété Fauchoux, que la municipalité vient d'acheter pour 51 900 € et qui se situe chemin du Roquet. ».** Il a terminé son propos par une référence à la situation sanitaire : **« Notre tâche sera longue, intense avec l'inconnue de la pandémie. »**